

**PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE
DU 30 septembre 2021
de l'ASSOCIATION "QUELQUE CHOSE EN PLUS"**

L'assemblée Générale ordinaire, convoquée le jeudi 30 septembre 2021 à 20h à La Maison en Plus, 56 rue de Garches à Vaucresson, est présidée par Ludovic Salaün.

En début de séance il est précisé qu'en 2021 l'association compte 169 adhérents dont 94 sont présents ou représentés.

Le Président rappelle que l'assemblée générale ordinaire est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Approbation du procès-verbal de l'assemblée ordinaire du 3 septembre 2020
- Exposé de Mme. Bouaziz, Directrice de l'EEAP
- Exposé sur l'actualité au FAM
- Rapport moral et compte-rendu d'activité de septembre 2020 à septembre 2021
- Vote sur le rapport moral
- Rapport financier et approbation des comptes
- Vote sur le rapport financier
- Montant des cotisations
- Nomination et Renouvellement d'administrateurs
- Perspectives

S'adressant, tout d'abord, aux adhérents, donateurs et bénévoles, le Président transmet, au nom des administrateurs et des familles des remerciements chaleureux pour leur générosité et leur engagement au côté de l'association.

Le Président remercie de sa présence Mme. Bouaziz, Directrice de l'EEAP.

APPROBATION DU PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 03 SEPTEMBRE 2020

Le procès verbal, préalablement adressé aux adhérents, est adopté à l'unanimité.

EXPOSE DE Mme. BOUAZIZ, DIRECTRICE DE L'EEAP

❖ Jeunes de l'établissement

Les jeunes ont avancé en âge ; trois sont désormais en aménagement Creton.
Deux nouveaux jeunes de 10 et 13 ans ont été accueillis.

❖ Subventions

La tablette à reconnaissance oculaire financée par l'association s'est avérée insuffisante compte tenu de son utilisation fréquente dans l'établissement. Deux nouvelles tablettes, plus

petites et donc plus mobiles ont été acquises et financées par l'association via la société Novartis. Les trois groupes d'enfants en profitent.

Des lèves personnes ont été installés dans certaines pièces. Ils ont été financés par l'association via la SED. Les professionnels sont soulagés et les jeunes ont manifesté leur préférence pour cette solution qui diminue leur manipulation.

❖ **Activités extérieures**

Les lundi, mercredi et jeudi, des jeunes de l'EEAP vont à La Maison en Plus. Ils profitent de la balnéo avec un encadrement de 2 adultes par jeune.

L'équithérapie se poursuit.

Le partenariat avec une école primaire « Rêve de gosses » pour que les enfants agissent ensemble se poursuit une fois par mois.

❖ **Projets**

L'établissement réfléchi à donner de nouveaux noms aux groupes. Les jeunes participent aux choix de ces noms.

Un projet d'ouverture d'une unité d'enseignement polyhandicapée est envisagé. Un rendez-vous avec la mairie de Vaucresson est prévu. L'ARS souhaite qu'un projet de ce type soit ouvert par département en IDF en septembre 2022.

Les jeunes travaillent à produire des objets pour la vente de Noël avec de la résine.

EXPOSE sur le FAM « la Maison en Plus »

❖ **Postes**

La situation des postes vacants est préoccupante : 15 postes sont toujours en attente d'être pourvus : moniteurs – éducateurs, AMP, infirmiers, aides-soignants, ...

L'association recherche des solutions avec l'Unapei 92 : récompenser les heures supplémentaires, diminuer les temps de transport des professionnels avec la mise en place de transports privés, etc. Des propositions sont attendues de la direction générale de l'Unapei 92 pour rendre les postes plus attractifs et fidéliser le personnel. Seules des solutions globales à l'Unapei 92 sont possibles.

Par ailleurs l'association a identifié un manque de 4 postes d'AMP supplémentaires (1 poste par maisonnée) pour assurer des périodes d'activités aux résidents : 2h le matin et 2h30 l'après-midi et sortir d'une logique de simple « nursing ». Lorsque les adultes n'ont pas d'activités, on note une régression de leurs acquis et l'apparition de troubles du comportement.

L'argumentaire de ce manque en professionnels a été communiqué par l'association et l'Unapei 92 à l'ARS et au Conseil Départemental ainsi qu'à la mairie de Vaucresson. La maire de Vaucresson a rencontré le président du Conseil Départemental sur ce sujet.

RAPPORT MORAL COMPTE RENDU D'ACTIVITE DE L'ASSOCIATION DE SEPTEMBRE 2020 A SEPTEMBRE 2021

Comme on peut le constater à la lecture des rapports d'activités des établissements, Quelque Chose en Plus est toujours très présente dans l'accompagnement de leurs besoins tant sur le plan humain que financier.

❖ Partenariats

Le partenariat avec l'association des **petits bouchons** se poursuit via la collecte des bouchons au sein du FAM, de la mairie et commerces Vauressonnais ainsi que de l'hôpital de Garches.

Les relations avec **Open Gardens** se poursuivent malgré l'impact de la crise sanitaire sur les visites des jardins.

❖ Bénévolat

L'association Quelque Chose en Plus a développé le bénévolat au sein de la Maison en Plus en collaboration avec la direction et les équipes. Ont été mis en place :

- une animation musicale en fin d'après-midi plusieurs fois par semaine avec un concert chaque mardi ;
- des parcours moteurs au sein de l'établissement pour développer la motricité ;
- des sorties dans les parcs de Vauresson ;
- des séances de tennis, de piscine et de patinoire.

❖ La représentation de l'association

L'association Quelque Chose en Plus est représentée aux conseils d'administration des Papillons Blancs de la Colline, de l'Unapei 92 et du SAIS 92. L'association siège aux Conseils de la Vie Sociale de l'EEAP et du FAM, au CCAS de Vauresson ainsi qu'à la MDPH. C'est aussi en nous impliquant vers l'extérieur que nous défendons les intérêts des personnes polyhandicapées et autistes.

Le rapport moral, dont les principaux points ont été repris ci-dessus, est adopté à l'unanimité.

RAPPORT FINANCIER

La trésorière, Marion Glaser, présente ensuite le rapport financier.

Les fonds associatifs atteignent 241 k€ (dont 78 k€ sur un Livret A).

❖ Recettes

Les cotisations représentent près de 22 k€, montant qui reste significatif compte tenu du fait que pour la première fois la vente de Noël n'a pas pu être organisée du fait de la crise sanitaire. Nous saluons l'attachement de nos donateurs à l'association.

RENOUVELLEMENT DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Conformément à l'article 7, le Conseil d'administration est renouvelé par tiers chaque année :

- ont été renouvelés jusqu'en 2024 par l'assemblée : Mmes Pascale Parent, Corinne Cladel et M. Riad Zerrouki.
- M. Gérard Nguyen ne s'est pas représenté.
- La candidature de M. Marc Sandrin a été approuvée à l'unanimité par l'assemblée.

Nous encourageons toutes les bonnes volontés à venir aux réunions du Conseil d'administration en tant qu'invité pour permettre de se faire une opinion avant de s'engager.

PERSPECTIVES

Pour l'EEAP, qui ne rencontre pas de difficultés majeures, il convient de continuer dans cette dynamique. Quant au FAM la priorité demeure de renforcer et stabiliser les équipes.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 22h35.

Le Président
Ludovic Salaün.

L'EEAP



La Maison en Plus



Les deux établissements réalisés grâce à votre fidèle soutien. Merci.